



## Etude d'accompagnement à la définition du schéma de développement touristique du bassin de Thau – 2018

Communauté d'Agglomération Sète Agglopôle Méditerranée - Contact : Mme Tiphaine COLLET, Directrice de l'Office de Tourisme Communautaire



### Contexte :

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République a transféré l'exercice de la compétence « promotion du tourisme » aux intercommunalités à compter du 1er janvier 2017. Thau agglomération, a fusionné avec la communauté de communes Nord du Bassin de Thau (CCNBT) au 1er janvier 2017, et a donné naissance à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau composée désormais de 14 communes : Sète, Frontignan la Peyrade, Balaruc-les-Bains, Marseillan, Vic la Gardiole, Gigan, Mireval, Balaruc le Vieux, Bouzigues, Loupian, Mèze, Montbazin, Poussan et Villeveyrac.

Ce territoire est fortement marqué par le poids et l'impact du tourisme, avec des communes Et stations classées de tourisme aux spécificités et notoriétés nationales, sur les thématiques suivantes :

- Tourisme balnéaire et maritime
- Tourisme thermal
- Tourisme culturel et patrimonial
- Tourisme de nature

### Missions :

- > Analyse de l'offre, des clientèles, de la demande, du positionnement marketing actuel.
- > Confronter l'existant et la demande des marchés d'un point de vue dynamique, en déduire des objectifs et y intégrer des critères quantitatifs, qualitatifs et innovants.
- > Analyse l'offre d'hébergement sur le territoire afin d'identifier les axes de progrès
- > Proposer des pistes de structuration de certaines filières qui deviendraient support de la stratégie territoriale (activités nautiques, sportives... ou autres).
- > Proposer un programme des actions à conduire pour construire et consolider le produit.
- > Définir une stratégie marketing de l'offre du Bassin de Thau dans le cadre d'un projet concerté entre les acteurs (CABT, OT) sans fragiliser les stations à forte notoriété : définition d'une identité (commune aux 14 communes), gain en visibilité sur le positionnement, augmentation de la notoriété, soutien de la dynamique d'appartenance et de reconnaissance des habitants et des professionnels, définition du rôle d'ambassadeur de la destination par les partenaires.

**Partenariat :** Géosystème (mandataire)

**Montant de l'accompagnement :** 19 950 euros HT

### Axes stratégiques

